

# #TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE LE LONG DES VOIES FERRÉES

Afin de satisfaire aux impératifs de sécurité des personnes (voyageurs et personnels) et de maintien des infrastructures ferroviaires en bon état de fonctionnement, la SNCF va procéder à des travaux de débroussaillage le long des voies ferrées à partir du 22 juin 2022.



Ces travaux s'inscrivent dans une stratégie de maintenance pluri-annuelle visant à obtenir une végétation « sous contrôle » sur les bandes de proximités et les abords. Les arbres et haies en présence ne seront pas modifiés. Seul un cèdre, classé comme étant à risque par la SNCF, devra être démonté.